

**DOCUMENT
PROVISOIRE**

Département de la Charente-Maritime

Commune de SAINT JEAN DE LIVERSAY

Rue Saint Jean
Rue du Château d'eau

Lotissement Plein Horizon

Plan de bornage et de vente

Lot n° 16

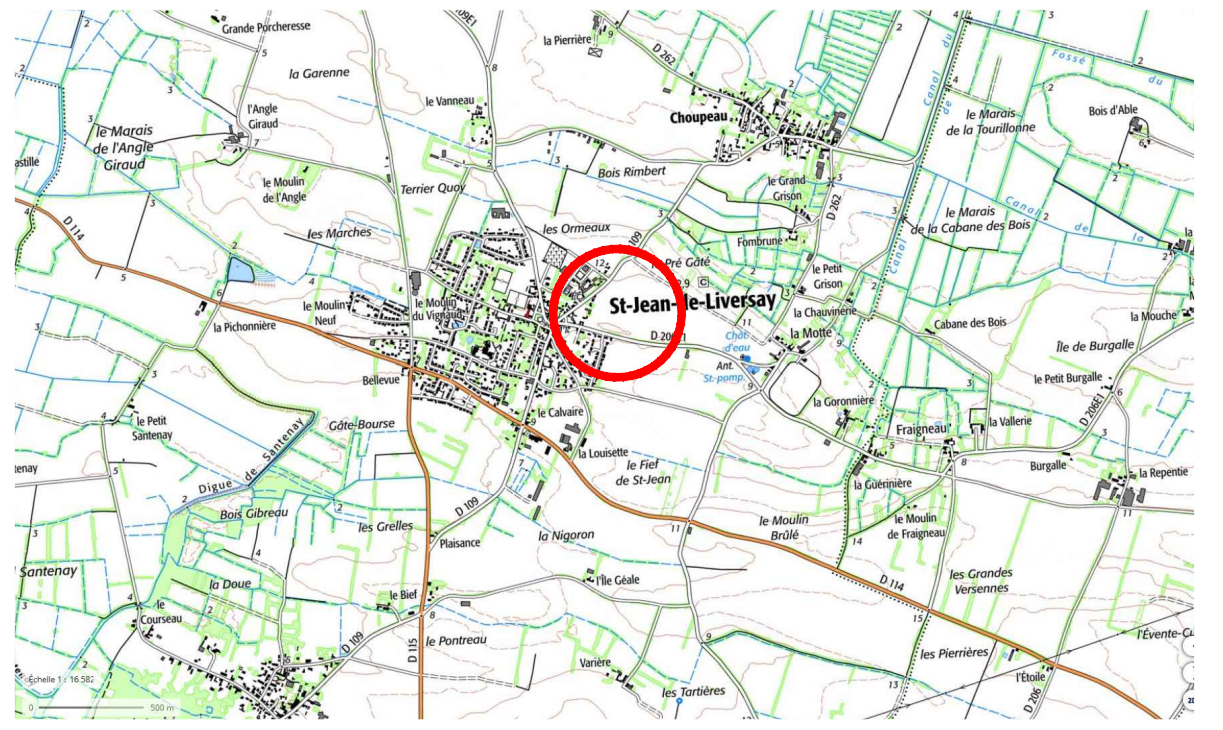
Cadastré : YD n° _____

Surface : 337 m²

Surface plancher autorisée : 200 m²

Permis d'aménager n° PA 017349 22 C0002
délivré le 13 septembre 2022 .

Plan de situation



La position des coffrets et boîtiers de branchements est donnée à titre indicatif.

Maître d'Ouvrage

GPM IMMOBILIER
Avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS SUR MER
Tél : 05.46.37.03.00

E-mail : contact@gpm-immobilier.com

Paysagiste concepteur

Eric ENON
Atelier de l'Empreinte
6 rue des Anémones
17000 LA ROCHELLE
Tél: 05.46.41.91.81

E-mail : ericenon@yahoo.fr

Géomètre Expert

S.C.P. CHANTOISEAU-BOUTGES
54, Rue de Vaugouin
17000 LA ROCHELLE
Tél : 05.46.43.33.48

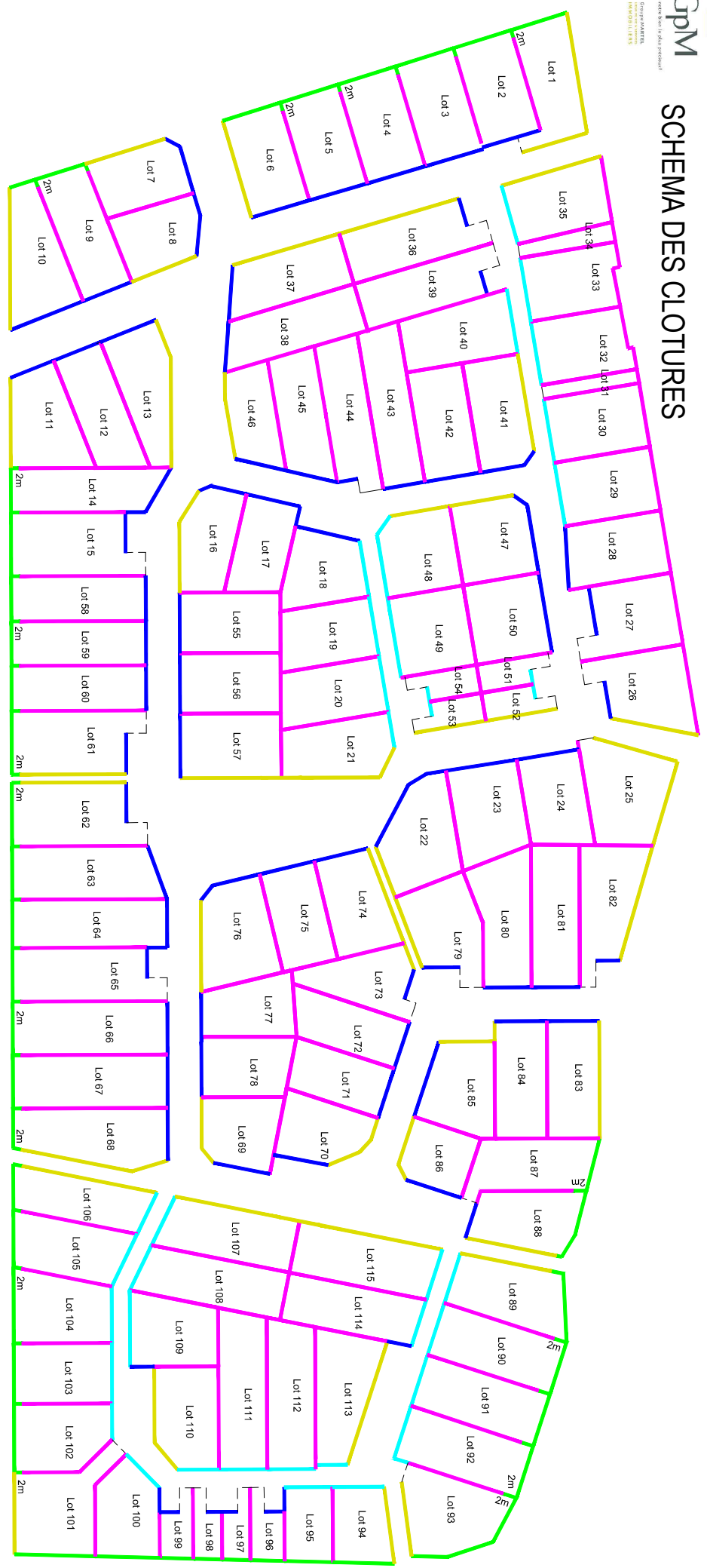
E-mail: geometres@bcge17.com

Dessiné le 13 octobre 2022

Dossier : 121286



Commune de SAINT JEAN DE LIVERSAY
Plein Horizon
SCHEMA DES CLOTURES



Clture non obligatoire.
Possibilité de clore par une haie vive d'essences locales variées. La limite peut être matérialisée par une bordurette bois ou béton (sans vue) implantée en limite.

Clture non obligatoire.
Possibilité de clore par:
un mur plein d'une hauteur maximum de 1,20 m
ou
par une haie vive d'essences locales variées. La limite peut être matérialisée par une bordurette bois ou béton sans vue implantée en limite,

ou
mur-bâhut d'une hauteur maximum de 1,20 m surmonté d'une grille ouvragée, l'ensemble limité à 1,60m de hauteur.
Grillage de couleur gris foncé d'une hauteur maximum de 1,60m obligatoirement double d'une haie vive d'essences locales variées.

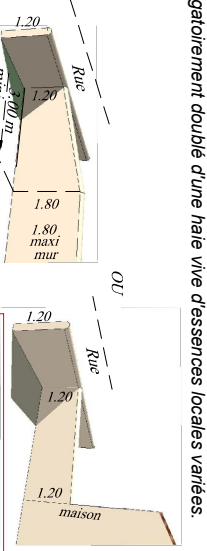
ou
mur-bâhut d'une hauteur maximum de 1,20 m surmonté d'une grille ouvragée. L'ensemble d'une hauteur maximum de 1,60m.

ou
un mur plein d'une hauteur maximum de 1,20 m

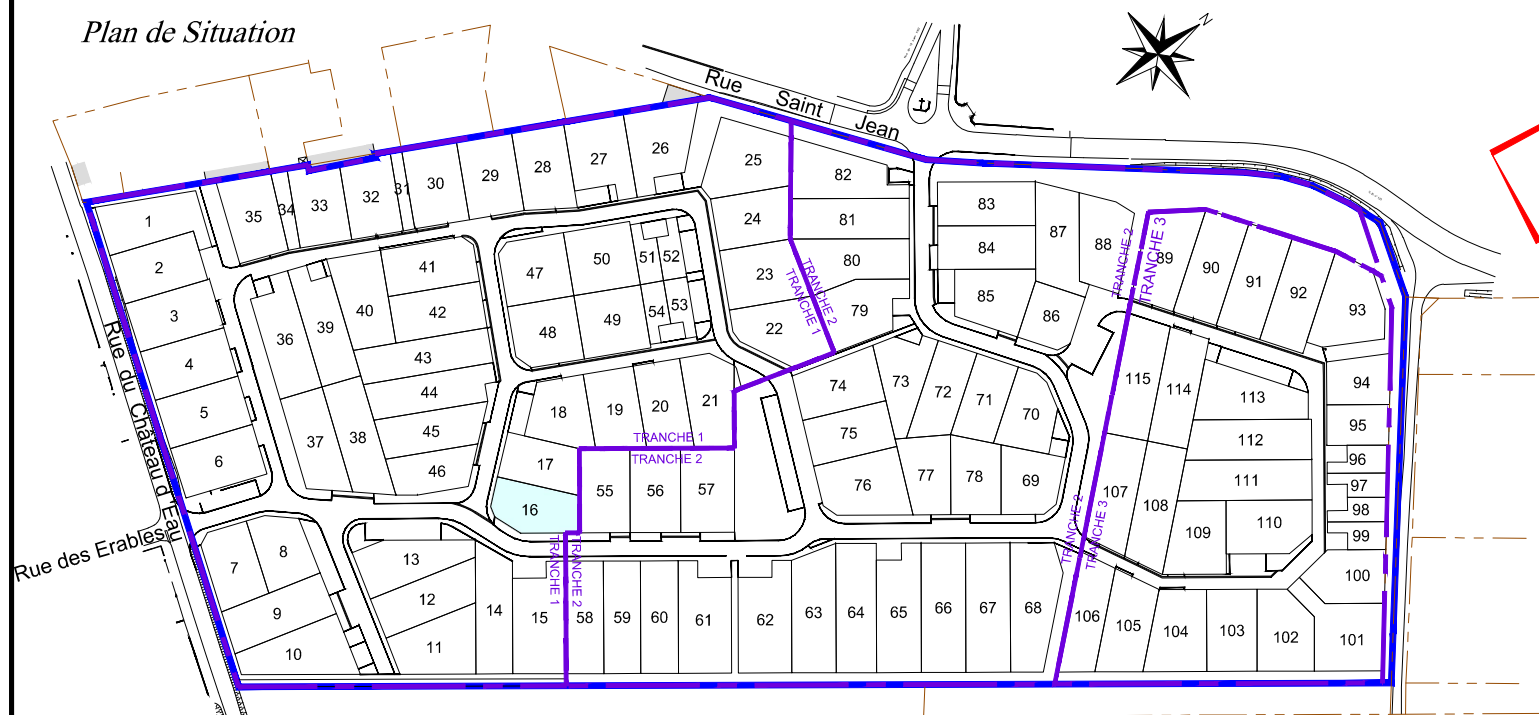
Pour favoriser la circulation de la petite faune entre les jardins, il est demandé de créer au minimum une ouverture par limite d'au moins 10cm x 10cm dans le bas des clôtures.

Les haies seront obligatoirement composées d'un mélange d'au moins trois essences locales variées

Les coffrets de branchements de réseaux et la boîte aux lettres devront être intégrés dans un mur ou un encadrement bois (implanté à l'alignement) d'une hauteur de 1,20 m



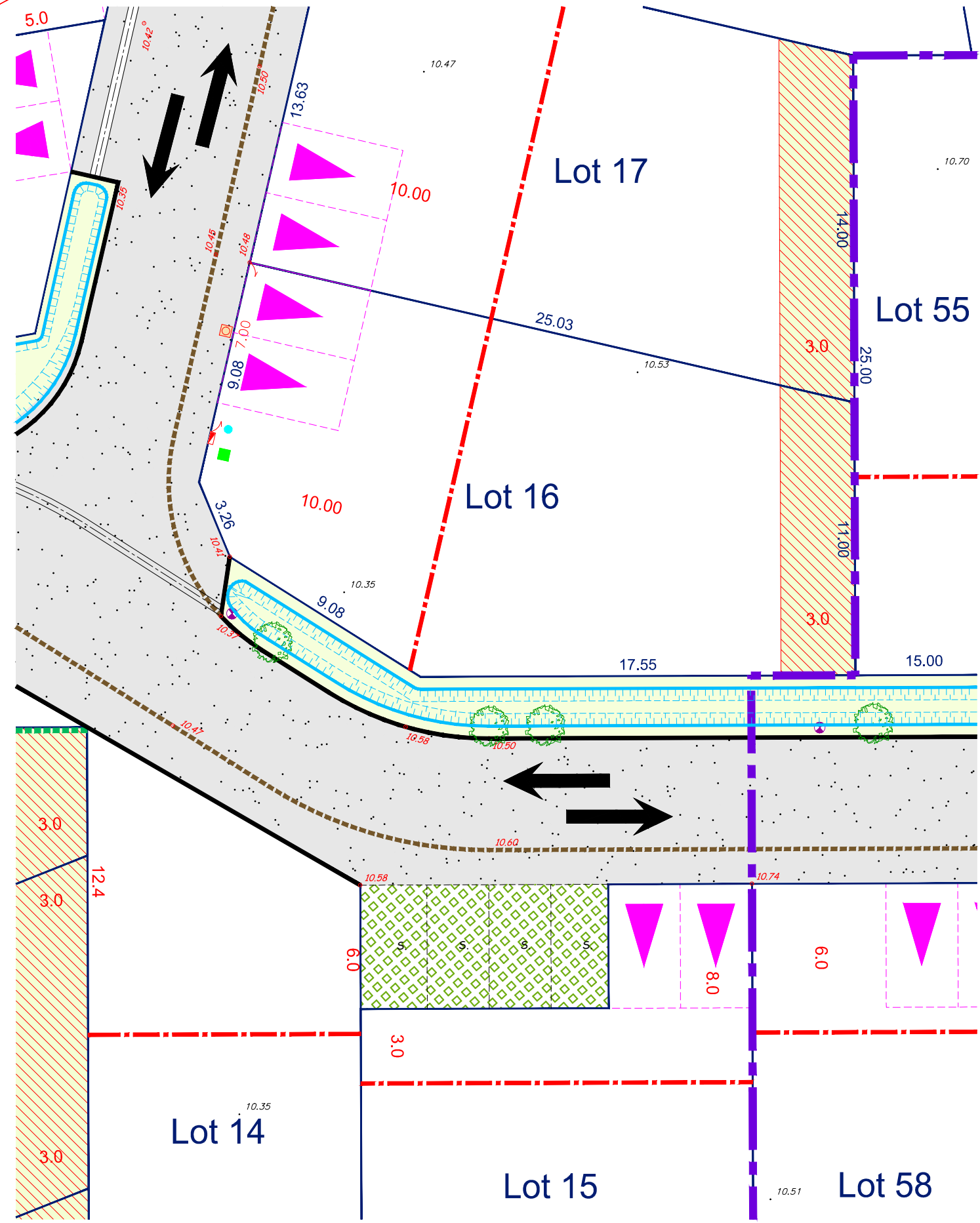
Plan de Situation



DOCUMENT PROVISoire

Echelle : 1/200

- Enrobés
- Pelouse ou prairie
- Stabilisé calcaire traité
- Agrégats sur résine
- Dalles béton perméable ou autre revêtement perméable
- Terre pierre
- Accès véhicule au lot - 5.8m X 5m
Position obligatoire
- Accès véhicule au lot - 5.8m X 6m
Position obligatoire
- Ligne de retrait maximal de tout ou partie de la façade de présentation sur la voie interne de la construction principale.
- Zone inconstructible sur une largeur de Xm
- Zone où les constructions sont limitées à une hauteur de 4.50m (hors tout).
- Dès qu'un point de la construction principale touche cette ligne, la façade concernée doit comporter au moins une fenêtre d'au moins 1m² de surface pour un rez de chaussée et des fenêtres d'une surface minimum de 3m² pour une maison à étage.
- Caniveau béton
- Bordure béton
- Marquage avec agrégats sur résine
- Altitude terrain naturel
- Altitude projet (donnée à titre indicatif)
- Sens de circulation
- Borne en bois
- Tranche du lotissement
- Massifs arbustifs
- Massif de plantes tapissantes
- Massifs arbustifs formant haie bocagère
- Cépées ou arbre fastigié
- Arbre tige
- Arbre haie bocagère
- Arbres à conserver
- Haie existante
- Candélabre (positionné à titre indicatif)
- Borne lumineuse
- Place de stationnement
- Place de stationnement PMR
- Aire de présentation des conteneurs pour les parcelles opposées au sens de collecte. Position et dimension à adapter au fonctionnement
- Lampadaire existant
- Bassin ou noue
- Regard de branchement Eaux Usées (altitude fil d'eau)
- Arrivée Eau Potable
- Coffret EDF à poser
- Boîtier de branchement Télécom
- Banc
- Borne OGE implantée
- Borne OGE existante



Coordonnées : Système Lambert 93 Zone 5 (CC46)
 Nivellement : I.G.N. 69 (altitudes normales)

La position des coffrets et boîtiers de branchements est donnée à titre indicatif.